NATIONS UNIES

A S

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE — CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/36/210
S/14447
17 avril 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Point 33 de la liste préliminaire[x]
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 16 avril 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, le 15 avril, le Ministère des affaires étrangères et du culte a publié le communiqué suivant :

"Le Gouvernement argentin voit avec une profonde inquiétude l'escalade de la violence au Liban, qui a fait de nombreux morts et qui met en péril l'existence même du pays en tant qu'entité organisée.

La gravité de la situation affecte la communauté internationale tout entière, mais afflige tout particulièrement un peuple comme le peuple argentin qui entretient d'étroites relations d'amitié avec le Liban et qui a bénéficié de l'apport enrichissant de sa communauté libanaise. Le Gouvernement argentin souhaite vivement que toutes les parties intéressées redoublent d'efforts pour mettre fin à l'effusion de sang et pour rétablir la paix dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

C'est pourquoi notre Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies a été chargé de faire part des inquiétudes de l'Argentine et d'offrir son appui à toute initiative tendant à trouver une solution juste au conflit, qui tienne compte des intérêts du Gouvernement libanais en quête de paix."

En vous transmettant ce qui précède, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Juan Carlos BELTRAMINO

---

x A/36/50.

81-10526